

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°032

OBJET : PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL : STRATEGIE TERRITORIALE

M. le Président rappelle le calendrier prévisionnel de la démarche Plan Climat Air Energie Territorial. Un exposé détaillé des travaux du groupe de suivi est présenté aux conseillers communautaires. Ainsi les enjeux suivants sont rappelés :

- La maîtrise de la consommation énergétique
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- La production et consommation d'énergies renouvelables
- La réduction des émissions de polluants
- L'adaptation au changement climatique

Une présentation des objectifs nationaux et régionaux est développée en séance.

Les 6 axes stratégiques suivants sont proposés au Conseil :

- Améliorer la sobriété et l'efficacité énergétique du patrimoine public et privé
- Développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle et promouvoir les véhicules électriques et/ou moins consommateurs
- Encourager les productions biosourcées, optimiser l'usage des produits issus de la filière bois en circuits courts (bois d'œuvre, bois énergie, bois agricole) et renforcer le stockage carbone
- Développer les énergies renouvelables
- Adapter l'organisation et la politique du territoire (EPCI et communes), et accompagner les changements des pratiques via la mobilisation des acteurs
- Aménager le territoire (EPCI et communes) dans la logique d'un espace résilient aux effets du changement climatique

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide des 6 axes stratégiques décrits plus haut
- Décide de poursuivre la démarche (ateliers de concertation, proposition de fiches actions).

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du....10. AVR. 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180410-N2018-032-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2018

Publication : 10/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°033

OBJET : PISCINE NOUVELLE : DEMARRAGE DU PROJET

M. le Président présente un document retraçant toutes les étapes de réflexion du groupe projet mis en place mi-2017. Il rappelle notamment le souhait du conseil communautaire de transférer la piscine de Charlieu à l'intercommunalité avec pour objectif de permettre de répondre à terme au besoin de l'apprentissage de la natation par les scolaires du territoire. Le groupe projet a donc procédé aux démarches suivantes : visite du site actuel, dimensionnement à prévoir pour l'accueil des scolaires, examen des contraintes urbanistiques et visites d'équipements similaires sur d'autres territoires. Fort de l'ensemble des données recueillies le groupe de suivi propose de retenir la proposition de prestation conseil de Tarente FB consultant pour 3 732 € TTC (+ frais de déplacements à 45.85 € unité) afin d'affiner l'étude de besoin. Il conviendrait également de lancer d'une mission de programmiste pour établir le document programme préalable à un éventuel concours d'architecture qui devra également contenir des éléments prospectifs de coûts d'exploitation.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide de la démarche travail
- Retient le devis de Tarente FB consultant pour 3 732 € TTC (frais de déplacement à ajouter)
- Autorise M. le Président à lancer une consultation pour une mission de programmiste.
- Dit que les dépenses sont prévues au budget « piscine nouvelle »

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... 23 MARS 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180323-N2018-33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018

Publication : 23/03/2018

CHARLIEU-BELMONT
COMMUNAUTE
9 Place de la Bouverie
B.P 63
42190 CHARLIEU

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SUR LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017
N° 2018/N°034

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Contre 0 Pour : 33
Date de convocation : 8 mars 2018
Séance du 15 mars 2018

Présents : M GROS DENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETTE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M THORAL Yves à M DUBUIS Pascal, M PRETTE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Après le départ de M René VALORGE, le Conseil de Communauté réuni sous la présidence de Mme Isabelle DUGELET, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par M. René VALORGE, Président,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Compte Administratif Principal						
Votes : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0						
LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	894 915,49 €	465 821,69 €	0,00 €	465 821,69 €	894 915,49 €
Opérations de l'exercice	6 820 537,58 €	7 907 128,65 €	2 693 982,87 €	3 826 060,91 €	9 514 520,45 €	11 733 189,56 €
TOTAUX	6 820 537,58 €	8 802 044,14 €	3 159 804,56 €	3 826 060,91 €	9 980 342,14 €	12 628 105,05 €
Résultats de clôture	0,00 €	1 981 506,56 €	0,00 €	666 256,35 €	0,00 €	2 647 762,91 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	3 051 900,00 €	1 572 000,00 €	3 051 900,00 €	1 572 000,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	1 981 506,56 €	3 051 900,00 €	2 238 256,35 €	3 051 900,00 €	4 219 762,91 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		1 981 506,56 €	813 643,65 €			1 167 862,91 €

Compte administratif ADS						
Votes : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0						
LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	1 149,08 €	0,00 €	3 255,56 €	0,00 €	4 404,64 €
Opérations de l'exercice	58 345,57 €	57 568,79 €	0,00 €	4 272,02 €	58 345,57 €	61 840,81 €
TOTAUX	58 345,57 €	58 717,87 €	0,00 €	7 527,58 €	58 345,57 €	66 245,45 €
Résultats de clôture	0,00 €	372,30 €	0,00 €	7 527,58 €	0,00 €	7 899,88 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	372,30 €	1 000,00 €	7 527,58 €	1 000,00 €	7 899,88 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		372,30 €		6 527,58 €		6 899,88 €

Compte administratif Déchets Ménagers Charlieu						
Votes : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0						
LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	303 494,90 €	0,00 €	115 518,68 €	0,00 €	419 013,58 €
Opérations de l'exercice	2 626 823,64 €	2 795 149,86 €	212 637,10 €	151 173,58 €	2 839 460,74 €	2 946 323,44 €
TOTAUX	2 626 823,64 €	3 098 644,76 €	212 637,10 €	266 692,26 €	2 839 460,74 €	3 365 337,02 €
Résultats de clôture	0,00 €	471 821,12 €	0,00 €	54 055,16 €	0,00 €	525 876,28 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	64 300,00 €	0,00 €	64 300,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	471 821,12 €	64 300,00 €	54 055,16 €	64 300,00 €	525 876,28 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		471 821,12 €	10 244,84 €			461 576,28 €

Compte administratif Traitement des boues						
Votes : 33 Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0						
LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	139 349,26 €	0,00 €	2 894,54 €	0,00 €	142 243,80 €
Opérations de l'exercice	228 602,13 €	221 035,14 €	0,00 €	3 929,39 €	228 602,13 €	224 964,53 €
TOTAUX	228 602,13 €	360 384,40 €	0,00 €	6 823,93 €	228 602,13 €	367 208,33 €
Résultats de clôture	0,00 €	131 782,27 €	0,00 €	6 823,93 €	0,00 €	138 606,20 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	131 782,27 €	10 000,00 €	6 823,93 €	10 000,00 €	138 606,20 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		131 782,27 €	3 176,07 €			128 606,20 €

Compte administratif SCOT

Votes : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	578,71 €	0,00 €	146 179,12 €	0,00 €	146 757,83 €
Opérations de l'exercice	53 365,94 €	52 876,29 €	41 833,74 €	58 612,29 €	95 199,68 €	111 488,58 €
TOTAUX	53 365,94 €	53 455,00 €	41 833,74 €	204 791,41 €	95 199,68 €	258 246,41 €
Résultats de clôture	0,00 €	89,06 €	0,00 €	162 957,67 €	0,00 €	163 046,73 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	89,06 €	0,00 €	162 957,67 €	0,00 €	163 046,73 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	89,06 €	0,00 €	162 957,67 €		163 046,73 €

Compte administratif Budget annexe SPANC

Votes : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	6 257,20 €	0,00 €	38 475,30 €	0,00 €	44 732,50 €
Opérations de l'exercice	74 077,24 €	56 260,60 €	0,00 €	530,43 €	74 077,24 €	56 791,03 €
TOTAUX	74 077,24 €	62 517,80 €	0,00 €	39 005,73 €	74 077,24 €	101 523,53 €
Résultats de clôture	11 559,44 €	0,00 €	0,00 €	39 005,73 €	11 559,44 €	39 005,73 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	7 500,00 €	0,00 €	7 500,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	11 559,44 €	0,00 €	7 500,00 €	39 005,73 €	19 059,44 €	39 005,73 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	11 559,44 €	0,00 €	0,00 €	31 505,73 €		19 946,29 €

Compte administratif ENFANCE JEUNESSE

Votes : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	193 575,12 €	476,67 €	0,00 €	476,67 €	193 575,12 €
Opérations de l'exercice	1 037 631,37 €	942 782,57 €	90 841,77 €	72 041,08 €	1 128 473,14 €	1 014 823,65 €
TOTAUX	1 037 631,37 €	1 136 357,69 €	91 318,44 €	72 041,08 €	1 128 949,81 €	1 208 398,77 €
Résultats de clôture	0,00 €	98 726,32 €	19 277,36 €	0,00 €	19 277,36 €	98 726,32 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	7 400,00 €	0,00 €	7 400,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	98 726,32 €	26 677,36 €	0,00 €	26 677,36 €	98 726,32 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	98 726,32 €	26 677,36 €	0,00 €		72 048,96 €

Compte administratif TOUS FADEL

Votes : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	5 248,14 €	0,00 €	2 046,33 €	0,00 €	7 294,47 €
Opérations de l'exercice	16 270,69 €	15 459,76 €	17 180,51 €	14 900,47 €	33 451,20 €	30 360,23 €
TOTAUX	16 270,69 €	20 707,90 €	17 180,51 €	16 946,80 €	33 451,20 €	37 654,70 €
Résultats de clôture	0,00 €	4 437,21 €	233,71 €	0,00 €	233,71 €	4 437,21 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	4 437,21 €	233,71 €	0,00 €	233,71 €	4 437,21 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		4 437,21 €	233,71 €			4 203,50 €

Compte administratif ATELIERS PARTAGES

Votes : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	0,00 €	18 803,38 €	0,00 €	110 704,64 €	0,00 €	129 508,02 €
Opérations de l'exercice	102 092,16 €	102 365,90 €	75 937,22 €	84 819,96 €	178 029,38 €	187 185,86 €
TOTAUX	102 092,16 €	121 169,28 €	75 937,22 €	195 524,60 €	178 029,38 €	316 693,88 €
Résultats de clôture	0,00 €	19 077,12 €	0,00 €	119 587,38 €	0,00 €	138 664,50 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	0,00 €	19 077,12 €	2 000,00 €	119 587,38 €	2 000,00 €	138 664,50 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	19 077,12 €	0,00 €	117 587,38 €		136 664,50 €

2° Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés, ci-dessus ;

Date de transmission en Sous Préfecture : 10 AVR. 2018
Date de Publication : 10 AVR. 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Pour expédition conforme
042-200065202-20180410-142018-034-DE

Le Président

Accusé certifié exécutoire
M. René VIGORGE

Réception par le préfet : 10/04/2018
Publication : 10/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°035

OBJET : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2017 DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

Où l'exposé des comptes de gestion 2017 du Receveur Municipal, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Accepte les comptes de gestion 2017 du budget principal, du budget annexe déchets ménagers, du budget annexe SPANC, du budget annexe traitement des boues, du budget annexe Enfance Jeunesse, du budget annexe SCOT, du budget annexe Tous Fadel, du budget annexe ateliers partagés, du budget annexe ADS de Charlieu-Beimont Communauté après rapprochement des comptes administratifs.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... **23 MARS 2018**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180323-N2018-035-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018

Publication : 23/03/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance :M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°036

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE TOUS FADEL 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 15 février 2018,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2018 en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF TOUS FADEL 2018		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	15 285.71	15 285.71
Section de fonctionnement	15 301.00	15 301.00

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 23 MARS 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180323-N2018-036-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018

Publication : 23/03/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance :M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°037

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE ATELIERS PARTAGES 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 15 février 2018,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2018 en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF ATELIERS PARTAGES 2018		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	204 337.38	204 337.38
Section de fonctionnement	139 777.02	139 777.02

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**23 MARS 2018**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180323-N2018-037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018

Publication : 23/03/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°038

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE SPANC 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 15 février 2018,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2018 en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF SPANC 2018		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	40 565.73	40 565.73
Section de fonctionnement	88 947.44	88 947.44

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... **23 MARS 2018**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180323-N2018-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018

Publication : 23/03/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°039

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE BOUES 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 15 février 2018,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2018 en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF BOUES 2018		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	25 000.00	25 000,00
Section de fonctionnement	353 106.20	353 106.20

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **29 MARS 2018**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180323-N2018-039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018

Publication : 29/03/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°040

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE ADS 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 15 février 2018,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2018 en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF ADS 2018		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	12 000.00	12 000.00
Section de fonctionnement	71 427.42	71 427.42

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... **29 MARS 2018**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180323-N2018-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018

Publication : 29/03/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°041

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE DECHETS MENAGERS 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 15 février 2018,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2018 en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF DECHETS MENAGERS 2018		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	192 800.00	192 800.00
Section de fonctionnement	3 066 772.28	3 066 772.28

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **23 MARS 2018**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180323-N2018-041-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018

Publication : 23/03/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance :M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°042

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE PISCINE NOUVELLE 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 15 février 2018,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2018 en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF PISCINE NOUVELLE 2018		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	100 000.00	100 000.00
Section de fonctionnement	99 000,00	99 000,00

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**23 MARS 2018**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes


M. René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180323-N2018-042-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018

Publication : 23/03/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance :M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°043

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE ENFANCE JEUNESSE 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 15 février 2018,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2018 en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF ENFANCE JEUNESSE 2018		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	117 064.36	117 064.36
Section de fonctionnement	1 264 228.00	1 264 228.00

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **23 MARS 2018**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180323-N2018-043-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018

Publication : 23/03/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°044

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le débat d'orientations budgétaires du 15 février 2018,

Considérant que, comme chaque année, le budget principal devra couvrir le déficit de certains budgets annexes à caractère administratif tels que le budget annexe enfance jeunesse et le budget annexe piscine nouvelle.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2018 en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2018		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	6 912 043.16	6 912 043.16
Section de fonctionnement	8 359 792.38	8 359 792.38

- Fixe à 637 381.04 € le versement du budget principal au budget annexe enfance jeunesse, la dépense est prévue au compte 6521.
- Fixe à 99 000.00 € le versement du budget principal au budget annexe piscine nouvelle, la dépense est prévue au compte 6521.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **29 MARS 2018**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Charlieu Belmont

de Accueil des réception - Ministère de l'Intérieur

M René VALORGE
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018
Publication : 29/03/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°045

OBJET : CREATION DE 7 BUDGETS ANNEXES (POUR CHACUNE DES ZONES D'ACTIVITE)

M. le Président informe le Conseil Communautaire que suite à une observation formulée par Mme PELTIER, Trésorière à Charlieu, la collectivité doit modifier sa manière de retracer la comptabilité des opérations sur les zones d'activité (actuellement sous forme de programmes dans le budget principal). En effet, il y aura lieu à l'avenir de tenir un budget annexe de lotissement par zone d'activité. Il s'agit d'utiliser une comptabilité des stocks de terrains.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Décide de la création du budget annexe zone des 4 vents Belmont, du budget annexe zone des pierres jaunes St Denis, du budget annexe zone du Pilon Cuinzier, du budget annexe zone des Beluzes Pouilly, du budget annexe zone de Gayens St Nizier - Charlieu, du budget annexe zone du brionnais Charlieu, du budget annexe zone des frênes Briennon.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**29 MARS 2018**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180323-N2018-045-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018

Publication : 29/03/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°046

OBJET : EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL 2017 DU SERVICE TRAITEMENT ET VALORISATION DES BOUES

Monsieur le Vice-président en charge de l'environnement présente le rapport d'activités 2017 sur le traitement et la valorisation des boues.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Valide le rapport annuel 2017 du service public traitement et valorisation des boues ci annexé.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **29 MARS 2018**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180329-N2018-046-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2018

Publication : 29/03/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°047

OBJET : EXAMEN DU RAPPORT 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE SPANC

M. le Vice-président en charge de l'environnement présente le rapport sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif plus communément appelé SPANC qui a été créé afin de répondre à l'obligation de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et reprise dans la nouvelle Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006.

Ce rapport renseigne les élus et nos usagers sur les aspects techniques et financiers du service et son contenu est fixé par le décret N° 2007-675 du 2 mai 2007. Ce rapport d'activité permet essentiellement l'information de la population sur la gestion du service, la transparence financière et l'amélioration du service rendu.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Valide le rapport annuel 2017 du service public assainissement non collectif ci annexé.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **29 MARS 2018**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180329-N2018-047-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2018

Publication : 29/03/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°048

OBJET : DISPOSITIF AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE POUR L'AIDE A LA REHABILITATION DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS : NOUVELLE CONVENTION

M. le Vice-Président rappelle la délibération 2015-072 par laquelle Charlieu-Belmont Communauté validait la convention à signer avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne afin de faciliter les réhabilitations groupées des installations d'assainissement non collectif et recevoir les participations financières à reverser aux particuliers (lesquels ont donné mandat à la collectivité). Afin de faciliter la gestion de ce dispositif il avait été d'ailleurs prévu de demander au comptable d'enregistrer les encaissements de l'Agence au budget SPANC au crédit du compte non budgétaire 4648 « autres encaissements pour le compte de tiers ».

Désormais la convention initiale arrive à échéance, ainsi afin de permettre aux particuliers concernés de bénéficier d'aide aux travaux jusqu'au 31 décembre 2018, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne propose la signature d'une nouvelle convention avec la Communauté de Communes qui interviendrait en qualité d'organisme mandataire des participations financières de l'Agence de l'Eau.

Cette convention prévoit les modalités de l'aide (condition d'intervention, condition d'éligibilité) ainsi que les engagements de la collectivité et de l'Agence de l'Eau.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise le Président à signer la convention avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (voir projet joint) avec effet au 1^{er} avril 2018 (jusqu'au 31 décembre 2018).
- Rappelle que Charlieu-Belmont Communauté reçoit mandat pour la gestion de ces subventions par les particuliers maîtres d'ouvrage de réhabilitation (mandat signé uniquement par le particulier)
- Demande l'enregistrement par le comptable des encaissements et versements au compte non budgétaire 4648 sur le budget SPANC

- Délègue au Président la décision de valider les dossiers groupés, de signer les conventions de mandat avec les maîtres d'ouvrage privés, à percevoir les subventions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne avant de reverser aux maîtres d'ouvrage privés.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... 23 MARS 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180323-N2018-048-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018

Publication : 23/03/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°049

OBJET : AVENANT N°3 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DE LA VOIE VERTE ET FIXATION DU MONTANT DEFINITIF DE LA REMUNERATION

Avec un montant de travaux initialement estimés à 1 529 000 € HT, le marché de maîtrise d'œuvre pour la voie verte s'élevait à 61 750 € décomposé comme suit :

- en forfait 8 750 € pour le relevé topographique et 3 200 € pour le dossier Loi sur l'Eau
- et 49 800 € de mission MOE soit un taux de 3,257 %

Deux avenants ont déjà été signés pour la réalisation de relevés topographiques complémentaires : avenant n°1 pour un coût HT de 1 100 € et avenant n°2 pour un coût HT de 750 €.

Des études complémentaires ont été rendues nécessaires par la complexité technique du dossier. Elles concernent plus spécifiquement la traversée des intersections de la voie verte avec la route départementale 4 et l'ouvrage d'art sous la RD 482. En parallèle, le dossier Loi sur l'Eau qui n'a pas eu lieu d'être a été minoré. Ces éléments justifient la réalisation d'un avenant n°3 qui se traduit par une plus-value de 11 150 € HT (7 300 + 5 900 + 1 150 – 3 200) et détaillé comme suit :

- Mission complémentaire étude traversées intersections : 7 300 € HT
- Mission complémentaire étude ouvrage d'art sous RD 482 : 5 900 € HT
- Mission minorée dossier Loi sur l'eau : 1 150 € HT au lieu des 3 200 € HT soit une moins-value de 2 050 € HT

Par ailleurs, le marché prévoit une réévaluation lors de la validation de l'APD. Ce dernier, rendu avant le lancement de la consultation, se montait à 1 353 000 € HT. Il convient ainsi d'arrêter la rémunération définitive du maître d'œuvre en considération de l'Avant-Projet Définitif :

- Forfait provisoire de rémunération sur la base de l'enveloppe prévisionnelle de 1 529 000 € : 49 800 € HT soit 3.257 %

- Forfait définitif de rémunération sur la base de l'APD de 1 353 000 € : 44 062.80 € HT

Le montant total passe de 61 750 € HT à 69 012.80 € HT soit une hausse de 11.76 %.
La commission d'appel d'offre a rendu un avis favorable le 16 février 2018.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide l'avenant n°3 au contrat de maîtrise d'œuvre pour un montant supplémentaire de 11 150 € HT
- Autorise M. le Président à procéder aux démarches utiles.
- Fixe le montant définitif de rémunération à 44 062.80 € HT compte tenu de la validation de l'avant-projet définitif à 1 353 000 € HT.
- Dit que le montant total de la mission de maîtrise d'œuvre (missions complémentaires et avenants compris) s'élèvera à 69 012.80 € HT.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180410-N2018-049-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2018

Publication : 10/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°050

OBJET : BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2018 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2017 du budget principal et le compte administratifs 2017 du budget Scot font apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 1 981 595,62 €.

Le Conseil Communautaire à *l'unanimité* :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :



8105 JVA 0 1

AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 086 591,07
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u>	
Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	894 915,49
Considérant la dissolution du Budget SCOT et son intégration dans le budget principal, il convient d'en reprendre le résultat de fonctionnement	89,06
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif. Report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 971 595,62
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -)	666 256,35
D 001 (si déficit)	
D 001 (si excédent)	
Considérant la dissolution du Budget SCOT et son intégration dans le budget principal, il convient d'en reprendre le résultat d'investissement	162 957,67
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -)	
Besoin de financement	- 1 479 900,00
Excédent de financement (1)	
Besoin de financement F. = D. + E.	650 685,98
AFFECTATION = C. = G. + H.	1 981 595,62
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F.	1 450 685,98
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	530 909,64
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....1.0. AVR. 2018
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180410-N2018-050-DE

Accusé certifié exécutoire

CF/MES DOCS/CCOM/DEIN 2018-050

Réception par le préfet : 10/04/2018

Publication : 10/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance :M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°051

OBJET : BUDGET PRIMITIF ANNEXE TOUS FADEL 2018 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2017 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 4 437,21 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-810,93
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	5 248,14
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	4 437,21
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-233,71
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	233,71
AFFECTATION =C. = G. + H.	4 437,21
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	233,71
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	4 203,50
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... 10 AVR. 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180410-N2018-051-DE

Accusé certifié exécutoire

07/MES/DOC/CCO/DEL/2018-051

Réception par le préfet : 10/04/2018
Publication : 10/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°052

OBJET : BUDGET PRIMITIF ANNEXE ATELIERS PARTAGES 2018 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2017 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 19 077,02 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	273,64
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	18 803,38
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	19 077,02
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	119 587,38
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-2 000,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	19 077,02
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	19 077,02
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 10 AVR. 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180410-N2018-052-DE

Accusé certifié exécutoire

07/M/1 000/000/0018 2018-052

Réception par le préfet : 10/04/2018

Publication : 10/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°053

OBJET : BUDGET PRIMITIF ANNEXE SPANC 2018 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2017 fait apparaître un excédent de fonctionnement de -11 559,44 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-17 816,64
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	6 257,20
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-11 559,44
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	39 005,73
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-7 500,00
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	0,00
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	-11 559,44

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 10 AVR. 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180410-N2018-053-DE

Accusé certifié exécutoire

07/AES/DOCU/CCOM/DELN 2018-053

Réception par le préfet : 10/04/2018

Publication : 10/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°054

OBJET : BUDGET PRIMITIF ANNEXE BOUES 2018 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
Constatant que le compte administratif 2017 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 131 782,27 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-7 566,99
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	139 349,26
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	131 782,27
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	6 823,93
D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-10 000,00
Besoin de financement = e + f	3 176,07
AFFECTATION (2) = d.	131 782,27
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	3 176,07
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	128 606,20
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 10 AVR. 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180410-N2018-054-DE

Accusé certifié exécutoire

07/MES/DOC/VECO/DELIB 2018-054

Réception par le préfet : 10/04/2018

Publication : 10/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°055

OBJET : BUDGET PRIMITIF ANNEXE ADS 2018 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2017 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 372,30 €.

Le Conseil Communautaire à *l'unanimité* :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-776,78
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 149,08
C <u>Résultat à affecter</u> = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	372,30
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	7 527,58
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-1 000,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION =C. = G. + H.	372,30
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	372,30
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....1.0. AVR. 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes.

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180410-N2018-055-DE

Accusé certifié exécutoire

CI/MES/DOC/CCEX/DELIA 2018-015

Réception par le préfet : 10/04/2018

Publication : 10/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°056

OBJET : BUDGET PRIMITIF ANNEXE DECHETS MENAGERS 2018 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2017 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 471 821,12 €.

Le Conseil Communautaire à *l'unanimité* :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	168 326,22
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif</u> :	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	303 494,90
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	471 821,12
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	54 055,16
D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-64 300,00
Besoin de financement = e + f	10 244,84
AFFECTATION (2) = d.	471 821,12
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	10 244,84
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	461 576,28
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....10. AVR. 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180410-N2018-056-DE

Accusé certifié exécutoire

02/04/2018 10:04:20

Réception par le préfet : 10/04/2018

Publication : 10/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil DIX HUIT

Le 15 Mars à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 8 mars 2018

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 34

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

N°2018/N°057

OBJET : BUDGET PRIMITIF ANNEXE ENFANCE JEUNESSE 2018 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif 2017 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 98 726,32 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-94 648,60
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	193 575,12
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	98 726,32
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-19 277,36
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-7 400,00
Besoin de financement F. = D. + E.	26 677,36
AFFECTATION =C. = G. + H.	98 726,32
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	26 677,36
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	72 048,96
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 10 AVR. 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20180410-N2018-057-DE

Accusé certifié exécutoire

02/MES1 DOCS/CCCH/DELIN 2018-057

Réception par le préfet : 10/04/2018

Publication : 10/04/2018